

## Création d'une Unité Médico Chirurgicale Gériatrique à l'Hôpital du Gier

Le vieillissement de la population soignée et l'augmentation de ses pathologies chroniques ont conduit l'Hôpital du Gier à améliorer l'organisation de la prise en charge des patients âgés en secteur chirurgical.

## Une démarche novatrice et mobilisatrice pour le personnel

Les professionnels des secteurs chirurgicaux et de court séjour gériatrique ont défini, dans le cadre d'une démarche participative, une nouvelle organisation des soins. Il s'agit d'améliorer la prise en charge du patient âgé souffrant de poly pathologies et de traiter les décompensations de pathologies chroniques à l'occasion des traumatismes et des interventions chirurgicales.

Une **Unité Médico Chirurgicale Gériatrique** (UMCG) est ainsi créée entre les unités de chirurgie et de court séjour gériatrique en Mars 2014.

## Un parcours de soins amélioré pour la personne âgée

L'Hôpital du Gier s'est doté d'une véritable filière interne spécialisée dans la prise en charge des patients âgés depuis la préparation des entrées directes ou par les urgences, l'admission en court séjour gériatrique ou en SSR et jusqu'à l'organisation du retour à domicile.

Sous l'autorité des médecins gériatres, ce parcours a notamment pour objectif d'éviter la perte d'autonomie du patient.

Une organisation nouvelle a ainsi été réfléchie pour assurer la complémentarité du travail des chirurgiens et des gériatres avec une polyvalence du personnel soignant, un accueil spécifique et adapté, des conditions hôtelières revues pour mieux répondre aux besoins des personnes âgées ainsi qu'un suivi social spécifique pour faciliter le retour plus rapide à domicile ou en institution.

A l'occasion de cette réorganisation, la filière chirurgicale s'est elle-même transformée en créant un service unique de chirurgie regroupant l'ensemble des spécialités pour une meilleure mutualisation des moyens et pour développer l'activité ambulatoire.

## Une flexibilité dans la gestion des lits pour une meilleure adaptation de l'offre de soins

La création de l'UMCG permet également d'assurer une flexibilité dans la gestion des lits afin de répondre aux besoins fluctuants du court séjour gériatrique et de celui de la chirurgie.

Situé géographiquement entre les services de chirurgie et de gériatrie, ces lits peuvent être utilisés pour le compte de l'un ou de l'autre de ces deux services en fonction de leurs besoins notamment d'urgences.

